

Association pour l'étude de la colonisation européenne

1750-1850

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Paris, le 20 octobre 2016

Cher(e)s ami(e)s,

La seconde séance de notre séminaire de l'année 2016-2017 aura lieu le samedi 5 novembre prochain, en salle Marc Bloch, à 14 H 30.

La communication de Céline Flory portera sur l'engagisme africain à la Guyane et aux Antilles françaises au 19^e siècle ; phénomène beaucoup moins étudié jusqu'aux travaux récents de notre invitée, alors que l'engagisme indien avait été largement étudié par plusieurs chercheurs à la suite de la synthèse magistrale de Singaravelou, parue en 3 volumes en 1988-1989.

La thèse de Céline Flory, soutenue en 2011, a reçu le prix de la Société des Africanistes et celui du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'esclavage ; elle a été publiée aux Éditions Kathala en 2015, avec une préface de Catherine Coquery-Vidrovitch. Elle a reçu pour son ouvrage le prix Fetkann Maryse-Condé de la recherche 2015.

Vous trouverez ci-dessous le résumé de la communication :

De l'esclavage à la liberté forcée.

Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIX^e siècle

Céline Flory, chargée de recherche au CNRS, UMR 8168 Mondes Américains - CIRESC

Entre 1854 et 1862, plus de 18 500 hommes, femmes et enfants originaires du continent africain, furent conduits sous l'égide du gouvernement français en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique. En effet, afin d'y circonscrire les effets de l'abolition de l'esclavage décrétée le 27 avril 1848, le gouvernement français mit en place, quatre ans après celle-ci, l'immigration de travailleurs sous contrat d'engagement de travail venant de Madère, d'Inde, de Chine mais aussi d'Afrique. L'engagisme succédait à l'esclavagisme.

Dans ces migrations de travail, l'engagisme des Africains occupe une place singulière puisque 93 % d'entre eux furent recrutés selon le procédé dit du « rachat préalable ». Captifs sur les marchés d'êtres humains du littoral ouest-africain, ils furent achetés par les recruteurs français qui leur imposèrent un contrat d'engagement de travail de dix années, sur lequel ces « engagés » figuraient en tant que « noirs libres ». Cette étrange liberté leur imposait une traversée de l'Atlantique pour un voyage qui s'avérerait sans retour, sinon pour une infime partie des 7 % d'Africains partis librement.

Cette conférence retracera leur expérience migratoire et de travail à travers l'Atlantique français.